

REVUE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

9^e ANNÉE

JANVIER - MARS 1940

N° 1

RÉSUMÉ DES ARTICLES

PROBLÈMES DU TRAVAIL ET DU CAPITAL EN PÉRIODE DE GUERRE

Par Xén. E. Zolotas

L'étude des deux facteurs importants de la production, à savoir : le travail et le capital, est particulièrement indiquée en période d'anomalies de guerre afin que les mesures qui y sont prises d'urgence puissent reposer sur une base solide.

1. **Le travail.** En cas de neutralité sans ou avec une mobilisation partielle limitée il ne se présente pas de manque de main d'œuvre. Néanmoins, d'autres problèmes ouvriers se posent. Dans les branches industrielles, dépendant de l'étranger, on constate un manque de matières premières qui les oblige à restreindre ou à arrêter le travail, ce qui entraîne le chômage et la baisse des salaires. Ce fait s'étendant sur l'économie tout entière, provoque une sousoccupation générale tandis que, en même temps, de nombreuses industries licencient des ouvriers en raison de la réduction des commandes occasionnée par la situation incertaine. Pour parer à cette dépression industrielle l'État doit prendre les mesures suivantes : rendre plus aisée l'importation des matières premières et, par contre, mettre des entraves à l'importation de produits manufacturés, occuper les chômeurs dans des travaux défensifs ou productifs et procéder à des commandes à l'intérieur. D'autres mesures aussi peuvent être prises à titre auxiliaire comme par exemple celle du travail par roulement institué en Grèce par la loi de nécessité N° 2000/1939.

Pendant la période de neutralité il faut que, de même, s'accomplissent les préparatifs nécessaires pour assurer, en cas de mobilisation générale, le remplacement des ouvriers des industries d'importance vitale. En Grèce particulièrement, il faut faire attention à la question des employés qualifiés parce qu'ils y sont rares et que leur mobilisation amènerait une stagnation économique et le chômage.

Mais, en cas de mobilisation générale, de grands vides se produiraient également dans les rangs des ouvriers non qualifiés. Il est vrai

qu'il y aura chômage au début. Mais, peu après, la demande de main d'œuvre pour l'industries directement ou indirectement de guerre s'accroissant, il se présentera une pénurie dangereuse d'ouvriers.

Pour que, en période de guerre, soit obtenu l'équilibre entre l'offre et la demande de travail, le salaire ouvrier ne saurait suffire. L'intervention de l'Etat est nécessaire. Les mesures qu'il prendre doivent viser au renforcement des différentes grandeurs du mécanisme des prix afin d'en assurer le fonctionnement régulier. Le problème consiste donc en la nécessité de renforcer l'offre du travail. Il faut qu'à cet effet soit établi le travail obligatoire sous les deux formes suivantes notamment :

a) Obliger toutes ou certaines personnes non mobilisables à travailler, en leur laissant le choix du lieu, du genre et des conditions du travail. Malgré que ce système soit celui qui s'adopte le mieux à l'économie fondée sur le mécanisme des prix, il est possible qu'il présente quelque insuffisance.

b) Mettre à la disposition de l'autorité publique les personnes soumises au travail obligatoire. Celle-ci en déterminera la répartition dans les différentes entreprises ainsi que les salaires. Mais ce système entraîne le gaspillage de la main d'œuvre, au moment même ou celle-ci se fait rare et il est possible que les salaires se maintiennent dans des limites susceptible de provoquer la rupture de l'équilibre du marché. Il s'ensuit que la première forme du travail obligatoire est préférable et que seulement en cas d'insuffisance de celle-ci, on doit avoir recours à la deuxième.

2. **Le capital.** Pendant les périodes d'anomalie de guerre il se crée des besoins exceptionnels de capitaux aussi bien dans l'économie privée que publique. L'économie privée éprouve le besoin de réajuster les diverses branches de la production à la suite du changement survenu dans les conditions internationales. Ce réajustement, exigeant des capitaux considérables, provoque néanmoins une demande de capitaux. Une demande de capitaux résulte également du besoin de former des stocks d'articles de première nécessité. Une troisième cause de demande de capitaux résulte des besoins extraordinaires de l'Etat. On se demande de quelle manière peut être satisfaite cette demande supplémentaire de capitaux. En Grèce, il existe de tout temps une grande pénurie de capitaux. Tant que le revenu national reste inchangé, il y a deux moyens de faire augmenter l'épargne, à savoir : l'intensification de la volonté d'épargner et la limitation forcée de la consommation à laquelle on peut arriver par l'imposition, l'inflation et l'épargne forcée.

La limitation de la consommation s'obtient notamment par l'imposition sur les petits revenus et sur la consommation. La canalisation par l'Etat vers l'économie de crédits qui ne correspondent pas à des dépôts amène une hausse du niveau général des prix et, par suite, une réduction du pouvoir d'achat de l'unité monétaire, lesquelles provoquent, toutes deux, une limitation forcée de la consommation. Il faut noter que l'inflation n'a pas toujours de fâcheux effets sur l'économie, surtout quand celle-ci se trouve en période de sousoccupation. L'épargne forcée, pour laquelle Keynes a proposé un projet, présente de sérieux avantages pour des pays riches comme l'Angleterre. Mais elle de difficile application pour des pays à revenus ouvriers limites, comme la Grèce.

De toute manière, la satisfaction de grands et pressants besoins de capitaux, en période d'anomalies de guerre, par l'intensification de l'activité d'épargne de la population, est impossible en Grèce. Il ne reste que le recours à l'épargne de l'étranger. Si celui-ci n'est pas indiqué en temps normal, il s'impose absolument aujourd'hui et s'effectuer à des conditions avantageuses.

Quoiqu'il en soit il faut accorder une attention particulière à l'épargne nationale. Etant donné qu'au cours des dernières années plusieurs Banques n'ont pas exercé leur rôle d'établissements de crédit conformément aux besoins du Pays, il est nécessaire que l'Etat exerce un contrôle sur leur politique de crédit.

PROBLÈMES DU FINANCEMENT DE LA GUERRE

Par Angelos Angélopoulos

L'auteur examine la question des possibilités financières de faire face aux dépenses militaires dans le cadre des problèmes que crée la guerre pour l'économie politique.

Après avoir déterminé le rôle de la politique financière en temps de guerre, ainsi que son action qui doit s'accorder avec les directives de l'économie politique de guerre, l'auteur étudié les moyens possibles de financement de la guerre tant économiques, que purement financiers. En fin de compte son investigation se borne aux seuls moyens financiers de financement et considère comme tels les suivants: a) L'utilisation d'un trésor public et de réserves d'or formés au préalable, b) la compression des dépenses étrangères à la guerre, c) l'imposition, d) les emprunts et e) l'accroissement de la circulation fiduciaire. L'auteur considère comme plus essentiels le moyens c et d et e est pourquoi il s'attarde plus longtemps à les étudier.

En procédant à l'investigation comparative de ces deux modes de financement l'emprunt et l'imposition, il en examine respectivement en se fondant sur des critères financiers, socio-politique et d'économie de guerre, les avantages et les désavantages pour, finalement, en déterminer l'importance relative dans le cadre du système plus général de financement de la guerre.

Au cours de cette investigation l'auteur a l'occasion d'examiner et de juger les opinions formulées par divers économistes tels Keynes, Cassel, Fricke, Jecht etc. sur les possibilités économiques de financement de la guerre. En examinant la proposition de Keynes concernant l'épargne forcée l'auteur prouve qu'alors que, d'une certaine manière elle envisage le problème du point de vue économique elle en ignore le côté financier. Selon l'auteur l'épargne forcée n'est acceptable que si la forme qu'elle revêt lui assure l'égal assujétissement de tous les revenus en espèces. A cette seule condition, l'épargne forcée, en combinaison avec la politique d'emprunts et la politique fiscale, peut, sous le rapport économique et financier, répondre de façon opportune aux besoins de l'économie de guerre. Par suite, l'auteur n'admet l'épargne forcée que comme un rôle complémentaire de l'imposition qui ne peut à elle seul amener la limitation désirée de la consommation. Mais l'utilisation exclusive de l'imposition comme moyen de financement n'est ni possible, ni indiquée. L'auteur examine tout au long les multiples raisons qui font que l'utilisation de la source fiscale comme moyen de financement est limitée. Il en conclut qu'est nécessaire, dans une certaine mesure, le recours complémentaire à l'emprunt dont il expose ensuite les avantages du point de vue financier, socio-économique et l'économie de guerre.

Puis, examinant l'accroissement de la circulation fiduciaire en tant que source possible de financement, il expose les points de vue financiers, allemands notamment, sur l'efficacité de cette source sous le rapport financier et d'économie de guerre. Enfin, il est d'avis qu'une saine politique financière doit, de tout façon, éviter de se servir de ce moyen en raison des grands risques que présente l'inflation pour l'économie publique et nationale. Selon l'auteur, l'utilisation limitée de l'inflation est permise, peut-être, au début de la guerre. Mais il faut qu'elle soit accompagnée d'une politique financière appropriée tendant à modérer les résultats sociaux inégaux qu'elle provoque (lourde imposition des bénéficiaires, provenant de la guerre, des entreprises).

Ensuite l'auteur examine longuement deux autres problèmes fondamentaux, à savoir : le problème de l'aménagement de la politique

fiscale de guerre et celui des modalités indiquées pour la politique des emprunts.

En ce qui concerne le premier point, après avoir passé en revue toutes les questions et opinions qui s'y rapportent (conditions de la politique fiscale de guerre, évolution de la charge fiscale des revenus au cours de la récente période etc.) il constate l'insuffisance, dans les circonstances présentes, de l'imposition directe dont les possibilités actuelles de rendement se bornent à une hausse légère du coefficient fiscal sur les gros revenus ainsi qu'à l'accroissement de la charge fiscale établie sur les moyens et petits revenus. Pour ce qui est des impôts sur la consommation l'auteur relève la grande aide qu'ils apportent à la tâche du financement économique de la guerre (limitation de la consommation) alors que leur importance financière est limitée en temps de guerre, en raison de l'intervention répétée, dans le passé, de la politique fiscale sur le revenu dépensé.

Ensuite l'auteur fait ressortir la nécessité d'introduire l'imposition des profits de guerre, comme moyen de financement, dont il analyse l'opportunité sous le rapport financier, d'économie nationale et socio-politique. Il traite particulièrement la question de l'imposition du Capital. Après avoir examiné les conceptions théoriques et les opinions formulées à propos de l'institution de l'impôt réel sur le capital en temps de guerre, il expose ensuite les difficultés pratiques auxquelles se heurte l'application de cet impôt. En conclusion, il propose l'introduction, en temps de guerre, d'un impôt annuel nominatif sur le capital, calculé sur la base de la valeur des éléments de la fortune et avec un coefficient peu élevé, variant selon l'espèce du capital imposé (différenciation de la charge par une plus lourde imposition du capital réel par rapport au capital en espèces). L'auteur fonde sa manière de voir sur diverses raisons d'ordre financier, socio-politique et moral.

Enfin, il examine les conditions qui entourent la politique d'emprunts de guerre ainsi que les modalités de ces emprunts et conclut que s'impose, pour de multiples raisons, qu'il expose, l'utilisation parallèle et en combinaison appropriée du crédit à long et à court terme.

Le dernier paragraphe de son étude est consacré à l'examen des emprunts forcés dont l'auteur signale l'opportunité en soulignant la nécessité d'aménager la politique d'emprunts d'une manière susceptible de neutraliser les effets des emprunts forcés sur certaines classes sociales.

L'AGRICULTURE DANS LE CADRE DE L'ÉCONOMIE DE GUERRE

Par C. Evelpidi

La politique de l'autarcie constitue pour l'économie rurale grecque une nécessité, malgré son intérêt contraire au point de vue économique. L'intensification de la culture est assez difficile durant la guerre, vu les difficultés pour l'importation d'engrais, de machines etc. et le manque relatif de capitaux; l'emploi seul de plus de main d'œuvre est possible. Il est donc nécessaire d'étendre la culture, surtout aux dépens de la jachère, qui constitue les seules étendues appréciables disponibles dans ce pays.

La culture du blé s'est beaucoup développée en Grèce, durant la dernière décade, par suite surtout de l'achat des récoltes à un prix assez élevé par un office spécial. L'extension donc de cette culture ne pourrait s'obtenir qu'au détriment de son rendement. L'augmentation de la culture du maïs irriguée autant que possible, ainsi que celle de l'orge, qui remplace avantageusement le blé dans les régions les plus arides, pourraient combler le déficit en grains du pays: Mais il faudrait décréter préalablement l'achat de ces grains par l'Office du blé, à un prix supérieur à celui du marché.

La culture du coton prendra certainement pendant la guerre une grande extension, car elle constitue une culture qui donne des grains ($\frac{2}{3}$ du poids) nécessaires à l'élevage du bétail, et de la fibre, utile à nos filatures, qui exportent aussi des fils de coton dans les pays voisins. L'utilisation agricole de la jachère rendra encore plus difficile la situation en Grèce du bétail qui souffre d'un manque de nourriture: La culture de plantes fourragères et l'importation de tourteaux et de la mélasse sont donc nécessaires. Mais il faudra encore sacrifier le vieux bétail, qui ne fournit pas assez de travail, afin de l'utiliser à l'alimentation soit de la population (bovidés) soit des porcs et de la volaille (équidés).

LA RÉPERCUSSION DE LA GUERRE
SUR LA POLITIQUE SOCIALE

Par S. J. Agapitidès

Les anomalies, nées de la guerre, apportent le trouble dans l'économie et provoquent divers désordres sociaux. Les États ont pris soin d'y réagir par des mesures appropriées, qu'ils ont prises en se conformant à certains principes, tels:

a) la prédominance de l'intérêt national et économique même au sacrifice du but social des mesures protectionnistes, b) le renforcement de la solidarité tant entre la population mobilisée et le reste de la population du pays, qu'entre les facteurs de la production, c) l'élargissement du pouvoir des organes compétents de l'État dont le rôle est secondé par la constitution de services et de commissions spéciales.

Ensuite l'auteur développe l'influence que la guerre exerce sur :

1. le marché du travail, lequel subit de sérieuses altérations du fait de la guerre tant en ce qui concerne l'offre que la demande de la main d'œuvre.

2. le travail des femmes et des mineurs, lequel, par suite de la mobilisation des hommes d'âge mûr, occupe, en temps de guerre, une place spéciale.

3. la convention de travail, que toutes les législations considèrent comme simplement suspendue par la guerre.

4. la question du salaire, dont la tendance justifiée à la hausse se heurte à des dispositions législatives spéciales, soit à l'effet de stabiliser les salaires, soit de les réduire pour en faire bénéficier les familles des mobilisés.

5. la durée du travail, laquelle devient plus longue pour des raisons faciles à comprendre.

6. les assurances sociales, sur lesquelles l'effet de la guerre se traduit par la diminution des recettes et l'accroissement des dépenses.

7. certaines autres côtés de la prévoyance sociale tels : le logement des familles des mobilisés, la protection des victimes de guerre, l'hygiène publique et la défense contre le chômage.

LA RÉPERCUSSION DE L'ÉCONOMIE DE GUERRE SUR LES NIVEAUX DES PRIX

Par N. D. Mousmoutis

Il est certain que la hausse des prix consécutive à la guerre actuelle constitue le trait caractéristique du mouvement des prix.

La hausse des prix des marchandises dans les pays de production, est due à l'augmentation de leur demande (notamment à la demande des matières premières), provoquée par les besoins militaires et par la nécessité de la constitution des stocks.

Pour ce qui est des pays de consommation, il faut ajouter comme un nouveau facteur de hausse, le coût de transport (frets maritimes

et assurance contre la guerre etc.) et la hausse des prix des combustibles.

Il convient toutefois de signaler le fait que la récente guerre met en lutte non seulement les forces militaires des belligérants mais en plus leur potentiel économique tout entier.

Ainsi, on remarque une extension du rôle de l'Etat et son intervention dans la réglementation des prix est justifiée par le fait que le mouvement ascendant des prix modifie et déplace les revenus privés.

Ces considérations nous autorisent à croire que la tendance de hausse du mouvement des prix sera au cours de la guerre actuelle probablement moins brusque que celle que l'on a constatée pendant la grande guerre.

LA RÉPERCUSSION DE LA GUERRE SUR LA MARINE MARCHANDE

Par G. Chalkiopoulos

La marine marchande hellénique, de même que la marine marchande internationale, a, au cours de ces dernières années, traversé une crise aigue. La situation de la première devenait encore plus difficile tant en raison du grand âge de ses navires qu'à la suite du protectionnisme rigoureux pratiqué par plusieurs Etats en faveur de leurs propres flottes. Mais depuis la déclaration de la guerre les conditions d'emploi de la marine marchande hellénique ont changé radicalement. Les effets de la guerre sur la marine marchande sont les suivants: a) diminution de l'offre du tonnage marchand, b) accroissement des besoins en transports maritimes, c) augmentation de l'activité du travail de transport des bateaux marchands et des revenus qui en résultent en raison de la hausse de l'indice du fret, comme conséquence des précédents, d) hausse des prix des navires, notamment des navires âgés, de fort tonnage et appartenant à des neutres, e) augmentation du change maritime introduit en même temps que création de nouvelles sources de ce change, f) enchérissement du coût d'exploitation des navires par suite des salaires augmentés des équipages, des primes d'assurance de guerre, de la hausse du combustible et des retards dans les traversées etc.

Les mesures prises par les différents Etats maritimes en vue de faciliter l'activité de leur marine marchande pendant la période de guerre visent au maintien du tonnage dont ils disposent, à effectuer leurs transports nationaux dans des conditions satisfaisantes et à assurer aux équipages des salaires convenables ainsi qu'une sécurité

suffisante. En Grèce la vente de bateaux marchands à des étrangers a été interdite, des allocations de guerre sont accordées aux équipages, un organisme d'assurance pour les gens de mer a été institué et une imposition provisoire a été établie sur les bénéfices extraordinaires des bateaux marchands voyageant au long cours.

Le problème du renouvellement de la marine marchande hellénique se posera au lendemain de la guerre. Pour y faire face on devra conserver les bénéfices de la navigation réalisés pendant la guerre afin de les employer, quand le moment en sera venu, au renouvellement de la flotte marchande.

LA GUERRE ET L'ÉCONOMIE MONDIALE

Par A. Kyrkilitsis

Dépuis 6 mois de septembre dernier les grandes puissances de l'Europe sont entrés en conflit armé et par contrecoup le monde entier a été soumis de nouveau à la plus grande épreuve.

Tout d'abord l'auteur examine la situation économique internationale au moment du déclenchement de la guerre. Il constate, après la dépression des années 1937-38, une certaine amélioration, dûe principalement aux grands efforts réarmement surtout des grands pays. Mais l'incertitude qui dominait et les difficultés des échanges en levaient à cette amélioration tout caractère définitif.

Il procède ensuite à un examen plus détaillé des conséquences de la guerre sur l'évolution de la situation économique internationale. En ce qui concerne l'activité industrielle, une augmentation considérable a été le résultat presque immédiat de la guerre, marqué surtout dans l'économie britannique et dans celle des E. U. A.

D'autre part une hausse générale des prix des produits agricoles et des matières premières s'est manifestée dans les principaux marchés nationaux. Malgré l'existence de réserves considérables de matières premières la hausse a été très vive et d'un grande ampleur par suite des achats importants de la part des gouvernements des pays belligérants aussi bien que des pays neutres.

Sous l'influence de différents facteurs, d'ordre surtout psychologique, les cours de la livre sterling et du franc ont fléchi ainsi que les changes de quelques autres pays. Les mesures monétaires et les dispositions prises en vue du contrôle des prix et de la coordination de la production et de l'approvisionnement y sont également exposées.

Les hostilités ont d'ailleurs rendu plus graves et plus difficiles les conditions des échanges internationaux. L'auteur se livre à une

étude plus approfondie sur les causes du bouleversement de l'équilibre dans les relations commerciales internationales phénomène déjà constaté avant la guerre actuelle. Il en dégage que l'aspect de la conjoncture actuelle n'est pas tout à fait nouveau. Pendant la période de paix on a vu se développer et s'accroître les tendances à l'isolement et au nationalisme, alors que la pratique de la guerre économique faisait de plus en plus de ravages dans les relations internationales. Cette tendance au fractionnement de l'économie mondiale en économies fermées s'ignorant entre elles n'a fait que se renforcer du fait de la suppression radicale de toutes relations économiques entre les puissances en guerre.

En conclusion, l'auteur émet l'opinion que des modifications profondes sont survenues dans la structure même de l'économie mondiale, modifications ayant trait au progrès technique au changement de la mentalité des peuples et à l'application de méthodes de politiques commerciale essentiellement différentes par rapport à celles d'avant guerre.

LA POLITIQUE COMMERCIALE EN TEMPS DE GUERRE

Par A. Andréou

En temps de guerre le commerce extérieur se détourne de la voie qu'il suit ordinairement, parce qu'il ne vise plus, à proprement parler, à l'échange, comme en temps de paix, des articles dont un pays a besoin contre ceux qu'il fabrique ou produit. Il se transforme en organe de satisfaction des besoins de l'économie de guerre des pays atteints par la guerre et aussi, en moyen de guerre d'importance primordiale.

En ce qui concerne l'orientation du commerce extérieur, la politique commerciale se propose deux buts : approvisionner le pays pour les besoins du front de guerre et pour ceux de l'intérieur, d'une part, et, d'autre part, priver l'économie de l'ennemi des produits et matières premières de toute provenance qui lui sont indispensables pour la conduite de la guerre ainsi que pour les besoins intérieurs en général. Pour y arriver, des mesures sont prises qui consistent notamment à exercer un sévère contrôle sur le mouvement du commerce extérieur et des capitaux ainsi que sur les devises étrangères, et, en même temps à faire prendre au commerce avec l'étranger le plus grand développement possible.

ΕΘΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ

ΙΔΡΥΘΕΙΣΑ ΤΩ 1841



ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΜΕΤΟΧΙΚΑ ΚΑΙ ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΔΡ. 1.205.000.000

ΚΑΤΑΘΕΣΕΙΣ (τῆ 31. Δεκεμβρίου 1939) » 10.541.000.000



ΔΙΟΙΚΗΤΗΣ

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ Γ. ΚΟΡΥΖΗΣ

Κεντρικὸν Κατάστημα ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ

Ἵποκαταστήματα καὶ Πρακτορεῖα εἰς ὅλην τὴν Ἑλλάδα

Ἴ�νταποκριταὶ εἰς ὅλας τὰς χώρας τοῦ Ἐξωτερικοῦ



Η ΕΘΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ

ἐκτελεῖ πάσης φύσεως τραπεζικὰς ἐργασίας ὑπὸ ἐξαι-
ρετικῶς συμφέροντας ὄρους.

Δέχεται δὲ καταθέσεις εἰς δραχμὰς (εἰς πρώτην ζήτη-
σιν, ἐπὶ προθεσμίᾳ, διαρκεῖς καὶ ταμιευτηρίου)
μὲ λίαν εὐνοϊκὰ ἐπιτόκια.



ΧΗΜΙΚΑ ΠΡΟΪΟΝΤΑ

ΑΝΟΡΓΑΝΑ ΟΞΕΑ : ΘΕΪΚΟΝ, ΥΔΡΟΧΛΩΡΙΚΟΝ, ΝΙΤΡΙΚΟΝ,
ΦΩΣΦΟΡΙΚΟΝ, ΘΕΙΩΔΕΣ ΑΝΥΔΡΟΝ • ΘΕΪΚΟΣ ΣΙΔΗΡΟΣ,
ΘΕΪΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ, ΦΘΟΡΙΟΠΥΡΙΤΙΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ, ΥΔΡΥΑΛΟΣ



ΧΗΜΙΚΑ ΛΙΠΑΣΜΑΤΑ ΑΠΛΑ ΚΑΙ ΣΥΝΘΕΤΑ



ΓΕΩΡΓΙΚΑ ΦΑΡΜΑΚΑ

ΕΝΤΟΜΟΚΤΟΝΑ ΚΑΙ ΠΑΡΑΣΙΤΟΚΤΟΝΑ : ΟΞΥΧΛΩΡΙΟΥΧΟΣ
ΧΑΛΚΟΣ, ΘΕΙΟΧΑΛΚΙΝΗ, ΜΕΛΙΓΡΙΝΗ, ΔΑΥΛΙΤΙΝΗ, ΔΕΝ-
ΔΡΟΞΑΛ, ΘΕΙΑΣΒΕΣΤΙΟΝ, ΝΙΚΟΤΙΝΟΥΧΑ, ΑΡΣΕΝΙΚΟΥΧΑ, ΔΙ-
ΘΕΙΟΥΧΟΣ ΑΝΘΡΑΞ, ΦΘΟΡΙΟΠΥΡΙΤΙΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ

ΥΑΛΟΥΡΓΕΙΟΝ

ΦΙΑΛΛΑΙ ΠΑΝΤΟΣ ΕΙΔΟΥΣ, ΔΑΜΙΖΑΝΑΙ ΠΛΕΚΤΑΙ, ΥΑΛΟ-
ΠΙΝΑΚΕΣ ΚΟΙΝΟΙ, ΥΑΛΟΠΙΝΑΚΕΣ ΜΑΓ, ΥΑΛΟΠΙΝΑΚΕΣ ΔΙΑ-
ΜΑΝΤΕ, ΥΑΛΙΚΑ ΟΙΚΙΑΚΗΣ ΧΡΗΣΕΩΣ, ΠΟΛΥΤΕΛΕΙΑΣ, ΑΝΤΙΚ,
ΤΥΠΟΥ ΜΟΥΡΑΝΟ, ΥΑΛΙΝΑ ΕΙΔΗ ΟΙΚΟΔΟΜΩΝ : ΤΟΥΒΛΑ,
ΚΕΡΑΜΟΙ, ΦΩΤΑΓΩΓΟΙ



ΜΕΤΑΛΛΕΙΑ

ΣΙΔΗΡΟΠΥΡΙΤΑΙ : ΚΑΣΣΑΝΔΡΑΣ, ΕΡΜΙΟΝΗΣ • ΛΙΓΝΙΤΑΙ :
ΩΡΩΠΟΥ, ΚΟΡΩΝΗΣ



Α.Ε.Ε. ΧΗΜΙΚΩΝ ΠΡΟΪΟΝΤΩΝ & ΛΙΠΑΣΜΑΤΩΝ

ΕΘΝΙΚΗ ΚΤΗΜΑΤΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ

ΕΤΟΣ ΙΔΡΥΣΕΩΣ 1927

●
ΜΕΤΟΧΙΚΟΝ ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΔΡΧ. 80.000.000

●
ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΤΗ. 31 ΔΕΚΕΜΒΡΙΟΥ 1938 ΔΡΧ. 76.450.813
ΟΜΟΛΟΓΙΑΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ » » » { » 356.016.200
£ 4.677.000

●
Ε Δ Ρ Α

ΑΘΗΝΑΙ - ΛΕΩΦΟΡΟΣ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ 28

●
Ἡ Τράπεζα δέχεται καταθέσεις Ταμιευτηρίου μέχρι Δρχ. 125.000.—, ὄψεως καὶ ἐπὶ προθεσμία. Ἐνεργεῖ ἀγορὰς καὶ πωλήσεις χρεογράφων ἐπὶ προμηθεῖα.

ΟΜΟΛΟΓΙΑΚΑ ΔΑΝΕΙΑ ΤΡΑΠΕΖΗΣ

●
A'. Εἰς Δραχμάς { 20.500.000 2 1/2 0/0 1904 λαχειοφόρον
30.000.000 2 1/2 0/0 1912 »
200.000.000 7 0/0 1925 »
200.000.000 7 0/0 1926 »
300.000.000 5 0/0 1939 » Α' σειρά
B'. Εἰς Λ. Ἀγγλίας 5.000.000 4 3/4 0/0 1927 - 1930

●
Ἐν ταῖς Ἐπαρχίαις ἡ Τράπεζα ἀντιπροσωπεύεται ὑπὸ τῶν κατὰ τόπους Ὑποκαταστημάτων τῆς Ἐθνικῆς Τραπεζῆς τῆς Ἑλλάδος.

ΤΑΜΕΙΟΝ ΠΑΡΑΚΑΤΑΘΗΚΩΝ & ΔΑΝΕΙΩΝ

ΑΥΤΟΝΟΜΟΣ ΟΙΚΟΝΟΜΙΚΟΣ ΟΡΓΑΝΙΣΜΟΣ ΔΗΜΟΣΙΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ

ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΔΡΧ. 420.000.000

ΚΕΝΤΡΙΚΟΝ ΚΑΤΑΣΤΗΜΑ :

ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ, ΟΔΟΣ ΠΕΙΡΑΙΩΣ 1

ΥΠΟΚΑΤΑΣΤΗΜΑΤΑ :

ΕΝ ΠΕΙΡΑΙΕΙ, ΟΔΟΣ ΦΙΛΩΝΟΣ 29

ΕΝ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ, ΟΔΟΣ ΤΣΙΜΙΣΚΗ 38

Δέχεται καταθέσεις εις λογαριασμόν Ταμιευ-
τηρίου πρὸς 3.75 % μέχρι 100.000 δρχ.

Ὅψεως καὶ ἐπὶ προθεσίᾳ ὑπὸ λίαν συμφέ-
ροντας ὄρους.

Αἱ καταθέσεις Ταμιευτηρίου μέχρι ποσοῦ
δρχ. 30.000 εἶναι ἀκατάσχετοι.

REVUE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

9^e ANNÉE

AVRIL - JUIN 1940

N° 2

RÉSUMÉ DES ARTICLES

L'ASPECT ÉCONOMIQUE DE LA GUERRE

Par Alexandre V. Koccalis

L'auteur de cette étude examine les problèmes économiques créés par la guerre et les méthodes appropriés pour en faire face, en traçant les directives, dont la politique devrait s'inspirer dans ce domaine. Il souligne tout d'abord l'importance primordiale du facteur économique et procède ensuite à l'examen des possibilités de l'économie nationale de développer ses forces au plus haut degré permettant ainsi au pays la réalisation de ses fins, même vis-à-vis d'un adversaire plus puissant.

En écartant tout recours à un endettement envers l'étranger, l'auteur recherche la solution du problème dans une politique monétaire et économique s'appuyant sur les ressources nationales, visant en premier lieu à la mobilisation de la totalité des facteurs productifs du pays, même en refoulant à ces fins au second plan la question du rendement au point de vue individuel ainsi qu'à la meilleure façon d'utiliser ces facteurs; les directives de la politique économique doivent s'inspirer de l'évolution future de l'économie du pays.

Passant ensuite à la réglementation de la consommation l'auteur insiste sur la nécessité de supprimer toute consommation somptuaire pour diriger les forces organiques de la nation vers un niveau plus élevé.

Enfin l'auteur propage l'idée de la création d'un Institut s'agréant la collaboration d'hommes de science, dont la compétence dans les différents domaines de leur activité permettrait de tracer les directives du développement des forces productives et morales de la nation.

LA CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET LE MARCHÉ DES CAPITAUX

Par Ach. Z. Kominos

En partant de la définition du « marché monétaire » et de celui « des capitaux » l'auteur examine l'interdépendance existant entre ces deux marchés.

Il s'occupe ensuite des moyens, par lesquels le contrôle de l'état est imposé au marché monétaire, en faisant une distinction entre le contrôle indirect et le contrôle direct. La nationalisation des institutions du marché monétaire constitue le procédé le plus caractéristique de contrôle direct, mais l'auteur remarque à ce sujet, que cette solution du problème a été écartée même sous un régime aussi interventionniste que celui en vigueur en Allemagne. Evidemment l'imposition d'un simple contrôle de la part de l'état constitue une solution moins radicale; c'est le système adopté par l'Allemagne dont les dispositions font l'objet d'un examen détaillé de la part de l'auteur, qui insiste tout spécialement sur le problème du contrôle de la liquidité des banques. Par contre le contrôle indirect s'exerce par la banque d'émission; l'auteur s'occupe tout spécialement de la question de l'indépendance de cette institution vis-à-vis de l'état, mais aussi des modalités d'un contrôle efficace de sa part, en insistant plus spécialement sur les aspects du problème en Grèce ainsi que dans les autres pays de l'Europe sudorientale, dont l'économie présente un degré moins évolué. Il passe ensuite à un examen des moyens, par lesquels ce contrôle est exercé à savoir les variations du taux d'escompte, la politique du marché libre (open market policy) le contrôle des crédits ainsi que les variations du degré de liquidité des banques commerciales.

En examinant ensuite les moyens, par lesquels le contrôle de l'état est imposé au marché des capitaux, l'auteur souligne le prépondérant de l'institut d'émission dans ce domaine.

Ensuite le problème du transfert et l'évolution de ce problème en Allemagne pendant ces dernières années ainsi qu'une série de récentes dispositions visant dans ce pays au contrôle du marché des capitaux et plus spécialement au contrôle du marché des valeurs mobilières léfonds assujettis à un examen détaillé.

ΕΘΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ

ΙΔΡΥΘΕΙΣΑ ΤΩ 1841

■

ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΜΕΤΟΧΙΚΑ ΚΑΙ ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΔΡ. 1.205.000.000
ΚΑΤΑΘΕΣΕΙΣ (τῆ 31 Δεκεμβρίου 1939) » 10.541.000.000

■

ΔΙΟΙΚΗΤΗΣ

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ Γ. ΚΟΡΙΖΗΣ

■

ΚΑΤΑΘΕΣΕΙΣ ΤΑΜΙΕΥΤΗΡΙΟΥ :

Πρὸς ἐνίσχυσιν τῆς λαϊκῆς ἀποταμιεύσεως ἡ Ἐθνικὴ Τράπεζα δέχεται καταθέσεις Ταμιευτηρίου (ἀπὸ Δραχ. 100 καὶ ἄνω) μὲ εὐνοϊκὸν ἐπιτόκιον, παρέχουσα εἰς τὸ κοινόν, πλὴν τῆς ἀπολύτου ἀσφαλείας, καὶ πᾶσαν εὐκολίαν διὰ τὴν ταχεῖαν καὶ εὐχερῆ κατάθεσιν καὶ ἀνάληψιν τῶν χρημάτων. Τὸ Ταμιευτήριον τῆς Ἐθνικῆς Τραπεζῆς ἐργάζεται συνεχῶς ἀπὸ πρωΐας μέχρι ἐσπέρας. Εἴσοδος εἰς τὴν γωνίαν τῶν ὁδῶν Σταδίου καὶ Γεωργίου Σταύρου.

Η ΕΘΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΔΕΧΕΤΑΙ ΕΠΙΣΗΣ ΚΑΤΑΘΕΣΕΙΣ
ΕΙΣ ΔΡΑΧΜΑΣ ΟΥΨΕΩΣ, ΠΡΟΘΕΜΙΑΣ ΚΑΙ ΔΙΑΡΚΕΙΣ



ΧΗΜΙΚΑ ΠΡΟΪΟΝΤΑ

ΑΝΟΡΓΑΝΑ ΟΞΕΑ : ΘΕΪΚΟΝ, ΥΔΡΟΧΛΩΡΙΚΟΝ, ΝΙΤΡΙΚΟΝ,
ΦΩΣΦΟΡΙΚΟΝ, ΘΕΙΩΔΕΣ ΑΝΥΔΡΟΝ • ΘΕΪΚΟΣ ΣΙΔΗΡΟΣ,
ΘΕΪΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ, ΦΘΟΡΙΟΠΥΡΙΤΙΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ, ΥΔΡΥΑΛΟΣ



ΧΗΜΙΚΑ ΛΙΠΑΣΜΑΤΑ ΑΠΛΑ ΚΑΙ ΣΥΝΘΕΤΑ



ΓΕΩΡΓΙΚΑ ΦΑΡΜΑΚΑ

ΕΝΤΟΜΟΚΤΟΝΑ ΚΑΙ ΠΑΡΑΣΙΤΟΚΤΟΝΑ : ΘΕΥΧΛΩΡΙΟΥΧΟΣ
ΧΑΛΚΟΣ, ΘΕΙΟΧΑΛΚΙΝΗ, ΜΕΛΙΓΡΙΝΗ, ΔΑΥΛΙΤΙΝΗ, ΔΕΝ-
ΔΡΟΞΑΛ, ΘΕΙΑΣΒΕΣΤΙΟΝ, ΝΙΚΟΤΙΝΟΥΧΑ, ΑΡΣΕΝΙΚΟΥΧΑ, ΔΙ-
ΘΕΙΟΥΧΟΣ ΑΝΘΡΑΞ, ΦΘΟΡΙΟΠΥΡΙΤΙΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ



ΥΑΛΟΥΡΓΕΙΟΝ

ΦΙΑΛΑΙ ΠΑΝΤΟΣ ΕΙΔΟΥΣ, ΔΑΜΙΖΑΝΑΙ ΠΛΕΚΤΑΙ, ΥΑΛΟ-
ΠΙΝΑΚΕΣ ΚΟΙΝΟΙ, ΥΑΛΟΠΙΝΑΚΕΣ ΜΑΤ, ΥΑΛΟΠΙΝΑΚΕΣ ΔΙΑ-
ΜΑΝΤΕ, ΥΑΛΙΚΑ ΟΙΚΙΑΚΗΣ ΧΡΗΣΕΩΣ, ΠΟΛΥΤΕΛΕΙΑΣ, ΑΝΤΙΚ,
ΤΥΠΟΥ ΜΟΥΡΑΝΟ, ΥΑΛΙΝΑ ΕΙΔΗ ΟΙΚΟΔΟΜΩΝ : ΤΟΥΒΛΑ,
ΚΕΡΑΜΟΙ, ΦΩΤΑΓΩΓΟΙ



ΜΕΤΑΛΛΕΙΑ

ΣΙΔΗΡΟΠΥΡΙΤΑΙ : ΚΑΣΣΑΝΔΡΑΣ, ΕΡΜΙΟΝΗΣ • ΛΙΓΝΙΤΑΙ :
ΩΡΩΠΟΥ, ΚΟΡΩΝΗΣ



Α.Ε.Ε. ΧΗΜΙΚΩΝ ΠΡΟΪΟΝΤΩΝ & ΛΙΠΑΣΜΑΤΩΝ

ΕΘΝΙΚΗ ΚΤΗΜΑΤΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ

ΕΤΟΣ ΙΔΡΥΣΕΩΣ 1927

●
ΜΕΤΟΧΙΚΟΝ ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΔΡΧ. 80.000.000

●
ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΤΗ. 31 ΔΕΚΕΜΒΡΙΟΥ 1938 ΔΡΧ. 76.450.813
ΟΜΟΛΟΓΙΑΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ » » » { » 356.016.200
£ 4.677.000

Ε Δ Ρ Α

ΑΘΗΝΑΙ - ΛΕΩΦΟΡΟΣ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ 28

●
Ἡ Τράπεζα δέχεται καταθέσεις Ταμιευτηρίου μέχρι Δρχ. 125.000.—, ὄψεως καὶ ἐπὶ προθεσμία. Ἐνεργεῖ ἀγορὰς καὶ πωλήσεις χρεογράφων ἐπὶ προμηθεία.

ΟΜΟΛΟΓΙΑΚΑ ΔΑΝΕΙΑ ΤΡΑΠΕΖΗΣ

●
A'. Εἰς Δραχμάς { 20.500.000 2 1/2 0/0 1904 λαχειοφόρον
30.000.000 2 1/2 0/0 1912 »
200.000.000 7 0/0 1925 »
200.000.000 7 0/0 1926 »
300.000.000 5 0/0 1939 » Α' σειρά
B'. Εἰς Λ. Ἀγγλίας 5.000.000 4 3/4 0/0 1927 - 1930

●
Ἐν ταῖς Ἐπαρχίαις ἡ Τράπεζα ἀντιπροσωπεύεται ὑπὸ τῶν κατὰ τόπους Ὑποκαταστημάτων τῆς Ἐθνικῆς Τραπεζῆς τῆς Ἑλλάδος.

ΤΑΜΕΙΟΝ ΠΑΡΑΚΑΤΑΘΗΚΩΝ & ΔΑΝΕΙΩΝ

ΑΥΤΟΝΟΜΟΣ ΟΙΚΟΝΟΜΙΚΟΣ ΟΡΓΑΝΙΣΜΟΣ ΔΗΜΟΣΙΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ

ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΔΡΧ. 420.000.000

ΚΕΝΤΡΙΚΟΝ ΚΑΤΑΣΤΗΜΑ :

ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ, ΟΔΟΣ ΠΕΙΡΑΙΩΣ 1

ΥΠΟΚΑΤΑΣΤΗΜΑΤΑ :

ΕΝ ΠΕΙΡΑΙΕΙ, ΟΔΟΣ ΦΙΛΩΝΟΣ 29

ΕΝ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ, ΟΔΟΣ ΤΣΙΜΙΣΚΗ 38

Δέχεται καταθέσεις εις λογαριασμόν Ταμιευτηρίου πρὸς 3.75% μέχρι 100.000 δρχ.

Ὅψεως καὶ ἐπὶ προθεσμίᾳ ὑπὸ λίαν συμφέροντας ὄρους.

Αἱ καταθέσεις Ταμιευτηρίου μέχρι ποσοῦ δρχ. 30.000 εἶναι ἀκατάσχετοι.

REVUE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

9^e ANNÉE

JUILLET - SEPTEMBRE 1940

N^o 3

RÉSUMÉ DES ARTICLES

L'INFLUENCE DE LA GUERRE SUR LA VIE ÉCONOMIQUE D'UN PAYS NEUTRE

Par D. Delivanis

La guerre, sévissant entre tierces puissances peut influencer la vie économique d'un pays neutre si:

1^o) les états belligérants dominent la mer, ce qui leur permet d'y contrôler la navigation.

2^o) les états belligérants peuvent contrôler les voies de communication terrestres du pays neutre en question.

3^o) la guerre se prolonge assez longtemps pour épuiser les stocks.

4^o) la guerre économique est conduite d'une façon efficace.

5^o) le pays neutre en question produit abondamment des biens destinés aux belligérants, dont il est en même temps le tributaire.

6^o) les prix subissent de grandes fluctuations, et si

7^o) les moyens de communication disponibles sont insuffisants.

Il en découle, selon les circonstances, une hausse ou une baisse de la demande et de l'offre. La demande augmente dans un pays neutre, quand des stocks sont constitués, quand les installations sont adaptées aux nouveaux besoins, quand l'armement est renforcé et quand il s'agit de remplacer des produits autrefois importés. Elle diminue sous l'influence de la hausse des prix, du manque de matières complémentaires, du rationnement et de la suspension des échanges avec l'étranger.

L'offre augmente dans un pays neutre sous l'influence de la guerre, quand la production nationale et l'importation sont intensifiées, et quand l'exportation en est exclue. Elle diminue quand la production nationale est réduite, faute de matières premières ou de combustibles, quand l'exportation augmente, et quand l'importation est réduite ou exclue.

LA POLITIQUE DE L'AUTARCIE ÉCONOMIQUE

Par S. Agapitidès

Après la constatation de l'intensité et l'extension du protectionnisme contemporain dans la politique commerciale extérieure, l'auteur explique de quelle façon, dans quelques états, les mesures protectionnistes se sont liées avec le problème économique général et ont conduit à la politique de l'autarcie. Il divise son travail en sept chapitres.

Dans le premier chapitre il détermine le sens de l'autarcie dans ses différentes manifestations et la distingue en : a) nationale, impériale et interétatique, b) absolue, relative et partielle et c) volontaire et forcée.

Dans le deuxième et troisième chapitres, il compare l'autarcie au mercantilisme d'une part et d'autre part au protectionnisme général, en recherchant les caractéristiques communes et les qualités distinctives de chaque système.

Dans le quatrième chapitre sont recherchées les différentes causes qui justifient la politique de l'autarcie. L'auteur les distingue en a) économiques, b) politiques et c) guerrières, et il développe analytiquement l'argumentation relative à chaque raison.

Dans le cinquième chapitre sont exposées les opinions développées en réplique à l'argumentation ci-dessus et principalement au point de vue économique, politique et guerrier.

Dans le sixième chapitre M. Agap. esquisse les raisons qui d'après lui, sont indispensables quant à la poursuite de la politique autarcique, en admettant que l'existence d'un pouvoir exécutif énergique et d'un plan nettement arrêté sont les éléments nécessaires à la conduite et à l'exécution du programme autarcique.

Dans le septième et dernier chapitre il traite et critique les applications autarciques qui ont été tentées en Allemagne et en Italie et termine son étude par quelques conclusions concrètes.

MONOPOLE ET DYOPOLE

Par C. Athanasiadès

L'auteur, en premier lieu, étudie en détail le problème du monopole, en concluant que pour la formation du prix le monopolisateur

se base sur le principe de l'intérêt personnel et cherche à établir le bénéfice net maximum.

Le coût de production ne joue aucun rôle et, seule, l'élasticité de la demande agit sur la formation du prix. Si cette élasticité est inflexible, le monopole devient plus ou moins lourd et antisocial. En tout cas, l'omnipotence du monopolisateur est limitée des substituts et du fait qu'il devient très rarement maître absolu du marché. Or, il est besoin que le monopolisateur fixe le prix optimum qui lui donnera le bénéfice net maximum. Mathématiquement le problème se réduit à une simple tâche : trouver le maximum d'une fonction donnée.

Certaines applications numériques contribuent à la compréhension plus complète de ces conclusions.

En second lieu, l'auteur s'occupe du problème du dyopole en introduisant deux suppositions fondamentales, soit :

1^o) L'un des deux vendeurs agit indépendamment de la réaction éventuelle de l'autre, 2^o) l'autre escompte les résultats de son initiative sur la réaction du premier.

En dehors de ses applications numériques très détaillées M. Athanasiadis expose, le problème dyopole en comparaison du monopole et du libre échange.

L'auteur examine les deux problèmes tant en état statique qu'en état dynamique.

LE CONTROLE QUATRIPLÉ DES BANQUES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Par A. I. Loverdos

Au sujet de certaines opinions que le Prof. Zolotas soutenait sur la nécessité de l'institution d'un organe spécial pour le contrôle de la politique bancaire de notre pays, M. Loverdos expose les mesures de contrôle des Banques aux États-Unis d'Amérique.

Dans ce pays fonctionne un contrôle à quatre degrés, soit. 1^o) de la part des banques émettrices sur les « Member Banks » de chaque circonscription. 2^o) de la part de chacun des 48 États sur leurs Banques d'État. 3^o) de la part du Ministère des Finances sur les banques « Nationales » et 4^o) de la part de la Société Fédérale d'Assurance sur les banques assurées.

Chacun de ces contrôles est l'objet d'un paragraphe spécial.

ΕΘΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ

ΙΔΡΥΘΕΙΣΑ ΤΩ 1841

ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΝΕΤΟΧΙΚΑ ΚΑΙ ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΔΡ. 1.205.000.000

ΚΑΤΑΘΕΣΕΙΣ (τῆ 28 Ἰουνίου 1940) » 10.680.000.000

ΔΙΟΙΚΗΤΗΣ

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ Γ. ΚΟΡΙΖΗΣ

Κεντρικὸν Κατάστημα ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ

Ἵποκαταστήματα καὶ Πρακτορεῖα εἰς ὅλην τὴν Ἑλλάδα

Ἡ Ἐθνικὴ Τράπεζα τῆς Ἑλλάδος ἐκτελεῖ πάσης φύσεως τραπεζικὰς ἐργασίας ὑπὸ ἐξαιρετικῶς συμφέροντος ὅρους. Δέχεται δὲ καταθέσεις εἰς δραχμὰς (εἰς πρώτην ζήτησιν, ἐπὶ προθεσμία, διαρκεῖς καὶ ταμιευτηρίου) μὲ λίαν εὐνοϊκὰ ἐπιτόκια.

Εἰδικαὶ εὐκολία καὶ συμφέροντες ὅροι διὰ τὰ ἐμβάσματα καὶ γενικῶς τὰς μετὰ τῆς Ἑλλάδος συναλλαγὰς τῶν ἐν τῇ ἀλλοδαπῇ Ἑλλήνων. Ἡ Ἐθνικὴ Τράπεζα διατηρεῖ πλήρες δίκτυον ἀνταποκριτῶν εἰς ὅλας τὰς χώρας τοῦ ἐξωτερικοῦ, εἶναι δὲ ἀνταποκριτὴς ἐν Ἑλλάδι τῶν μεγαλυτέρων ξένων Τραπεζῶν.



ΧΗΜΙΚΑ ΠΡΟΪΟΝΤΑ

ΑΝΟΡΓΑΝΑ ΟΞΕΑ : ΘΕΙΪΚΟΝ, ΥΔΡΟΧΛΩΡΙΚΟΝ,
ΝΙΤΡΙΚΟΝ, ΦΩΣΦΟΡΙΚΟΝ, ΘΕΙΩΔΕΣ ΑΝΥΔΡΟΝ
ΘΕΙΪΚΟΣ ΣΙΔΗΡΟΣ, ΘΕΙΪΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ, ΦΘΟ-
ΡΙΟΠΥΡΙΤΙΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ, ΥΔΡΥΑΛΟΣ

ΧΗΜΙΚΑ ΛΙΠΑΣΜΑΤΑ ΑΠΛΑ ΚΑΙ ΣΥΝΘΕΤΑ

ΓΕΩΡΓΙΚΑ ΦΑΡΜΑΚΑ

ΕΝΤΟΜΟΚΤΟΝΑ ΚΑΙ ΠΑΡΑΣΙΤΟΚΤΟΝΑ : ΟΞΥΧΛΩ-
ΡΙΟΥΧΟΣ ΧΑΛΚΟΣ, ΘΕΙΟΧΑΛΚΙΝΗ, ΜΕΛΙΓΡΙΝΗ,
ΔΑΥΛΙΤΙΝΗ, ΔΕΝΔΡΟΞΑΛ, ΘΕΙΑΣΒΕΣΤΙΟΝ, ΝΙΚΟ-
ΤΙΝΟΥΧΑ, ΑΡΣΕΝΙΚΟΥΧΑ, ΔΙΘΕΙΟΥΧΟΣ ΑΝΘΡΑΞ,
ΦΘΟΡΙΟΠΥΡΙΤΙΚΟΝ ΝΑΤΡΙΟΝ

ΥΑΛΟΥΡΓΕΙΟΝ

ΦΙΑΛΑΙ ΠΑΝΤΟΣ ΕΙΔΟΥΣ, ΔΑΜΙΖΑΝΑΙ ΠΛΕΚΤΑΙ,
ΥΑΛΟΠΙΝΑΚΕΣ ΚΟΙΝΟΙ, ΥΑΛΟΠΙΝΑΚΕΣ ΜΑΤ, ΥΑΛΟ-
ΠΙΝΑΚΕΣ ΔΙΑΜΑΝΤΕ, ΥΑΛΙΚΑ ΟΙΚΙΑΚΗΣ ΧΡΗ-
ΣΕΩΣ, ΠΟΛΥΤΕΛΕΙΑΣ, ΑΝΤΙΚ, ΤΥΠΟΥ ΜΟΥΡΑΝΟ,
ΥΑΛΙΝΑ ΕΙΔΗ ΟΙΚΟΔΟΜΩΝ : ΤΟΥΒΛΑ, ΚΕΡΑΜΟΙ
ΦΩΤΑΓΩΓΟΙ

ΜΕΤΑΛΛΕΙΑ

ΣΙΔΗΡΟΠΥΡΙΤΑΙ : ΚΑΣΣΑΝΔΡΑΣ, ΕΡΜΙΟΝΗΣ
ΛΙΓΝΙΤΑΙ : ΩΡΩΠΟΥ, ΚΟΡΩΝΗΣ

Α.Ε.Ε. ΧΗΜΙΚΩΝ ΠΡΟΪΟΝΤΩΝ & ΛΙΠΑΣΜΑΤΩΝ

ΕΘΝΙΚΗ ΚΤΗΜΑΤΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ

ΕΤΟΣ ΙΔΡΥΣΕΩΣ 1927

●
ΜΕΤΟΧΙΚΟΝ ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΔΡΧ. 80.000.000

●
ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΤΗ 31 ΔΕΚΕΜΒΡΙΟΥ 1939 ΔΡΧ. 83.174.788

ΟΜΟΛΟΓΙΑΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ » » » { » 345.752.400
£ 4.648 500

Ε Δ Ρ Α

ΑΘΗΝΑΙ - ΛΕΩΦΟΡΟΣ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ 28

●
Ἡ Τράπεζα δέχεται καταθέσεις Ταμιευτηρίου μέχρι Δρχ. 125.000.—, ὄψεως καὶ ἐπὶ προθεσμία. Ἐνεργεῖ ἀγορὰς καὶ πωλήσεις χρεογράφων ἐπὶ προμηθεῖα.

●
ΟΜΟΛΟΓΙΑΚΑ ΔΑΝΕΙΑ ΤΡΑΠΕΖΗΣ

	{	20.500.000	2 1/2 %	1904	λαχειοφόρον
		30.000.000	2 1/2 %	1912	»
Α'. Εἰς Δραχμάς		200.000.000	7 %	1925	»
		200.000.000	7 %	1926	»
		300.000.000	5 %	1939	» Α'-Β' σειραὶ
Β'. Εἰς Λ. Ἀγγλίας		5.000.000	4 3/4 %	1927 - 1930	

●
Ἐν ταῖς Ἐπαρχίαις ἡ Τράπεζα ἀντιπροσωπεύεται ὑπὸ τῶν κατὰ τόπους Ὑποκαταστημάτων τῆς Ἐθνικῆς Τραπεζῆς τῆς Ἑλλάδος.

ΤΑΜΕΙΟΝ ΠΑΡΑΚΑΤΑΘΗΚΩΝ & ΔΑΝΕΙΩΝ

ΑΥΤΟΝΟΜΟΣ ΟΙΚΟΝΟΜΙΚΟΣ ΟΡΓΑΝΙΣΜΟΣ ΔΗΜΟΣΙΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ

ΑΠΟΘΕΜΑΤΙΚΑ ΚΕΦΑΛΑΙΑ ΔΡΧ. 420.000.000

ΚΕΝΤΡΙΚΟΝ ΚΑΤΑΣΤΗΜΑ :

ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ, ΟΔΟΣ ΠΕΙΡΑΙΩΣ 1

ΥΠΟΚΑΤΑΣΤΗΜΑΤΑ :

ΕΝ ΠΕΙΡΑΙΕΙ, ΟΔΟΣ ΦΙΛΩΝΟΣ 29

ΕΝ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ, ΟΔΟΣ ΤΣΙΜΙΣΚΗ 38

Δέχεται καταθέσεις εις λογαριασμόν Ταμιευτηρίου πρὸς 3.75% μέχρι 100.000 δρχ.

Ὅψεως καὶ ἐπὶ προθεσμίᾳ ὑπὸ λίαν συμφέροντας ὄρους.

Αἱ καταθέσεις Ταμιευτηρίου μέχρι ποσοῦ δρχ. 30.000 εἶναι ἀκατάσχετοι.

REVUE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

9^e ANNÉE

OCTOBRE - DÉCEMBRE 1940

N° 4

RÉSUMÉ DES ARTICLES

GEORGES GEMISTOS-PLETHON ET SA PLACE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

Par M. Demosth. Stephanidès

Georges Gemistos-Plethon vecut vers le déclin de l'Empire Byzantin (1355 - 1450) et fut un des Grecs intellectuels les plus remarquables du Moyen Age, dont l'enseignement touche également de près l'Economie Sociale.

Parmi ses ouvrages les deux mémoires qu'il adressa du Peloponèse vers l'an 1415 à l'Empereur de Constantinople Manuel Paleologue et au fils de ce dernier Théodore, Despote de la Morée, présentent ici pour nous un intérêt tout particulier car ils ont essentiellement trait à l'amélioration des conditions de vie, alors excessivement fâcheuses dans cette région grecque, l'une des rares régions restées sous la domination hellénique.

D'après Plethon, le régime joue un rôle prépondérant dans le progrès d'un peuple et d'après lui, le meilleur des régimes serait le régime monarchique, présentant plus d'avantages que les régimes oligarchique et démocratique, pourvu que le monarque fasse attention dans le choix de ses conseillers, que les Lois règlent d'une manière sévère les relations entre les individus et les classes et que les dirigeants soient vertueux.

Le peuple d'un Etat bien constitué est composé, d'après Plethon, de trois classes, à savoir, «l'autourgicon», «le diaconicon» et «l'archicon». A la première appartiennent tous ceux qui vivent de la terre, à la seconde les artisans, les commerçants et les ouvriers, et à la troisième ceux qui gouvernent le peuple, ayant en tête, le souverain, suivis de fonctionnaires civils et militaires et de gardiens indispensables en l'espèce. Chacune de ces classes doit, en principe, de distinguer nettement des autres, ne pouvant intervenir dans des fonctions qui ne lui sont pas propres.

Plethon paraît être de l'avis que la source des revenus est la terre et que la richesse est inhérente à l'agriculture. Le produit provenant donc de la terre doit être réparti en trois parts égales, correspondant, d'après lui, aux trois facteurs indispensables de la production et ayant droit à une récompense, à savoir, le travail, le capital (à l'exception de la semence laquelle est soustraite d'avance de la quantité totale à répartir des produits agricoles) et la sûreté octroyée par l'Etat.

La contribution à la production d'un plus grand nombre de facteurs entraîne une reprise analogue de la part du contribuable de son produit. Il n'existe pas de lot du propriétaire foncier dans le système de Plethon, car la terre constitue un bien inaliénable de tous les individus qui vivent sur cette terre. Tout individu, dit-il, doit avoir le droit de la culture de la terre, comme aussi de la plantation ou de la construction sur elle, suivant ses capacités, reconnu comme ayant droit, mais seulement pour la durée pendant laquelle cet individu possède et cultive lui-même la région occupée. Dans le cas où la culture aurait cessé, la terre revient à la propriété commune et à la disposition de n'importe quelle personne plus active.

Comme déjà nous avons dit, le tiers des produits agricoles revient à l'Etat qui fournit la sécurité à la production. Ceci constitue l'unique impôt direct, au versement duquel sont tenus les villageois libres, qui ne sont pas sujets à la conscription «les ilotes» ainsi qu'il les dénomme.

Le versement de cet impôt se fait en espèces dès la fin de la récolte, et le montant ainsi concentré est exclusivement affecté à la sûreté tant intérieure qu'extérieure à laquelle sont comprises l'administration et la justice. A cette occasion, Plethon s'attaque à toutes les autres formes de l'impôt comme aussi à l'utilisation des produits publics dans des buts non «productifs».

En ce qui concerne les autres opinions de Plethon sur l'Economie Sociale, on pourrait faire ressortir son attachement à l'autarchie économique du pays, à l'utilisation exclusive des forêts comme organe de règlement des relations économiques extérieures et son aversion pour l'argent et les transactions pécuniaires.

Par la suite l'écrivain jugeant le système économique social de Plethon, remarque que celui-ci porte les signes très apparents de l'influence platonicienne. En effet, comme dans l'Etat platonicien idéal, nous nous trouvons également ici en présence d'une tendance vers la réalisation de la justice sociale, avant l'exaltation de la

signification du régime, pour le bonheur de l'Etat, avant la séparation des citoyens en classes nettement distinctes les unes des autres.

Ce qui provoque l'attention particulière de l'investigateur c'est sa grande ressemblance avec l'enseignement de l'Ecole physiocratique du 18^{ème} siècle. De l'étude du système plethonien dans son ensemble, on tend à accepter que le philosophe grec considérait l'agriculture comme pouvant seule donner «un produit net» et à cette conception, n'est pas étrangère la qualification qu'il fit des agriculteurs et des éleveurs de bestiaux comme «travailleurs» et des artisans, des commerçants et ouvriers des villes comme «diacres». La conséquence de cette conception est avant tout la charge par d'impôts directs dans le système pléthonien comme aussi dans le système physiocratique de la production agricole seulement. La différence consiste notamment à cela que les classes auxquelles revient le produit de la production agricole ne coïncident pas totalement et cela, du fait de l'abolition, par Plethon, de la propriété foncière individuelle, comme aussi de sa conception notoirement supérieure en ce qui concerne la justice dans la répartition des biens économiques.

LA THÉORIE DE NOLL von NAHMER SUR LE DÉPOT CRÉDITEUR SOCIAL - ÉCONOMIQUE COMME SOLUTION PROPOSÉE AU PROBLÈME DU CRÉDIT

Par A. Cominos

Dans cette étude, M. Cominos fait l'analyse des principaux points de l'étude publiée en 1934 par Noll von Nahmer sous le titre «Der volkswirtschaftliche Kreditfonds».

Après l'examen de la question de la création d'un pouvoir d'achat, par des crédits bancaires, il expose les influences que provoque, d'après Noll von Nahmer, la cession de crédits à différents économies-types, soit, a) à une économie isolée avec une occupation totale de son armement technique, b) à une économie isolée avec une occupation non totale de son armement technique, c) à une économie se trouvant en contact avec d'autres économies et n'occupant pas entièrement son armement technique, d) à une économie ne disposant pas de matières premières mais occupant entièrement son armement technique et e) à une économie ne disposant pas de

matières premières et n'occupant pas entièrement son armement technique.

Dans ce dernier type, l'existence d'un dépôt de mains ouvrières et de matières premières nécessaires a une importance capitale. Ces deux points constituent le dépôt créateur social-économique.

Plus loin, M. Cominos fait l'analyse des points de vue de l'écrivain sur le fonctionnement des Banques comme administratrices du D. C. S. E. et spécialement de la Banque d'Emission qui constitue l'autorité suprême pour le contrôle de la gestion du D. C. S. E. n'omettant pas de faire ressortir l'opinion de l'écrivain concernant la question de l'augmentation et de la diminution du taux d'intérêt. Enfin Mr. Cominos annote les principales conclusions de l'écrivain auxquelles il ajoute ses propres remarques, excessivement intéressantes.
